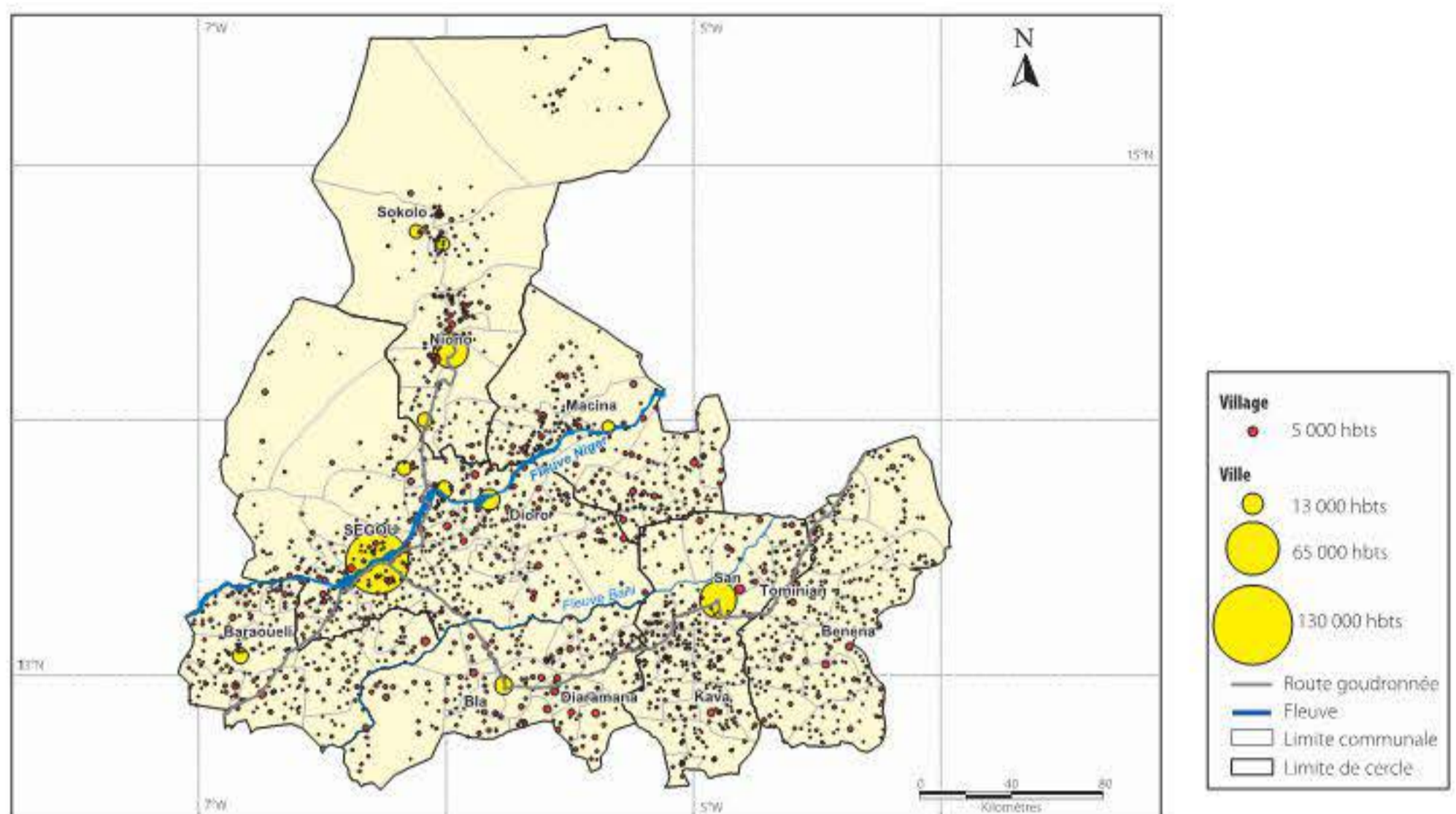


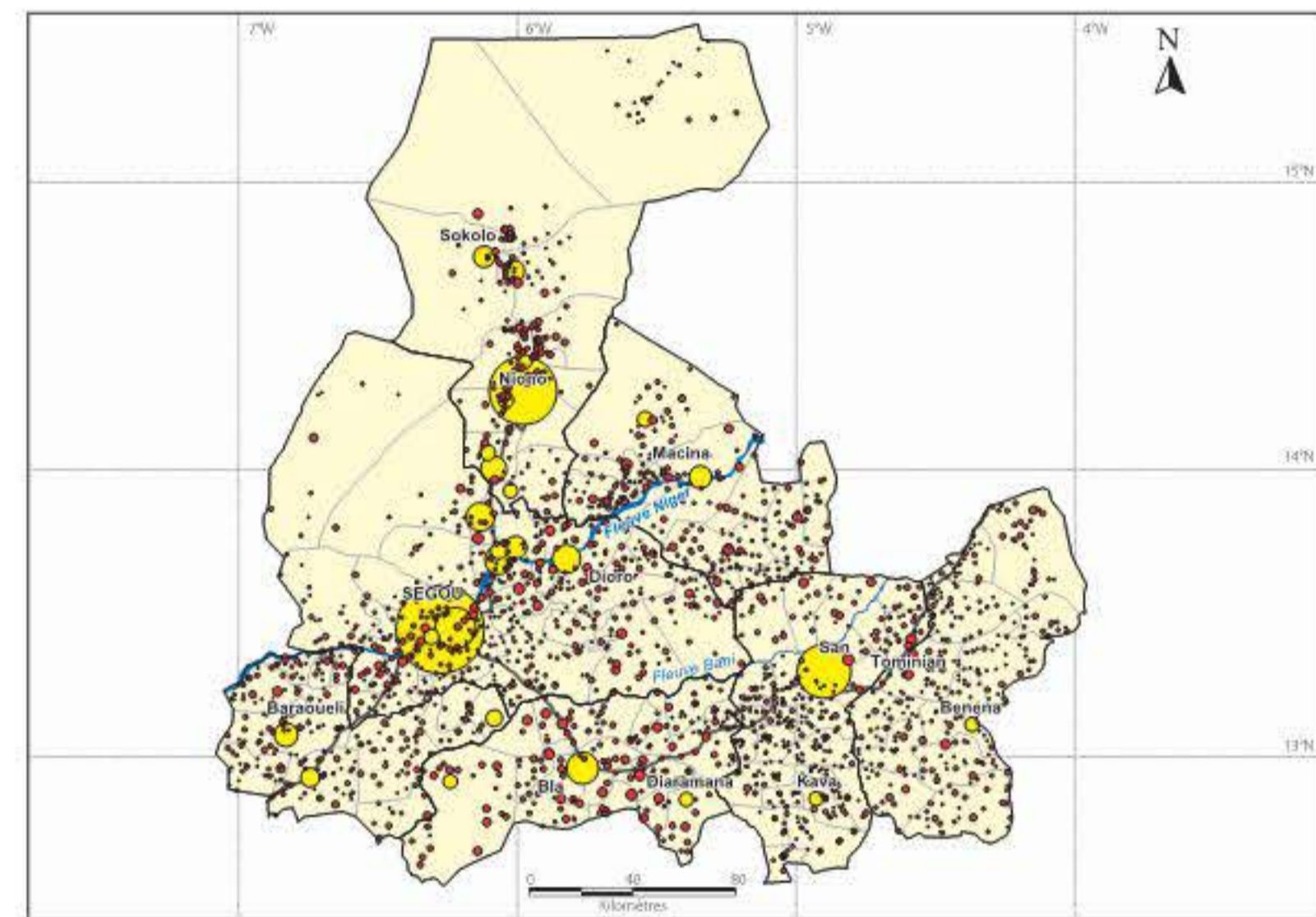
C44. Répartition de la population de la région de Ségo en 1987

Source : RPGH 2009



C45. Répartition de la population de la région de Ségo en 2009

Source : RPGH 2009



3

C46. Occupation de la population par secteur d'activité en 1987 et 2009

Source : RPGH 1987 et 2009

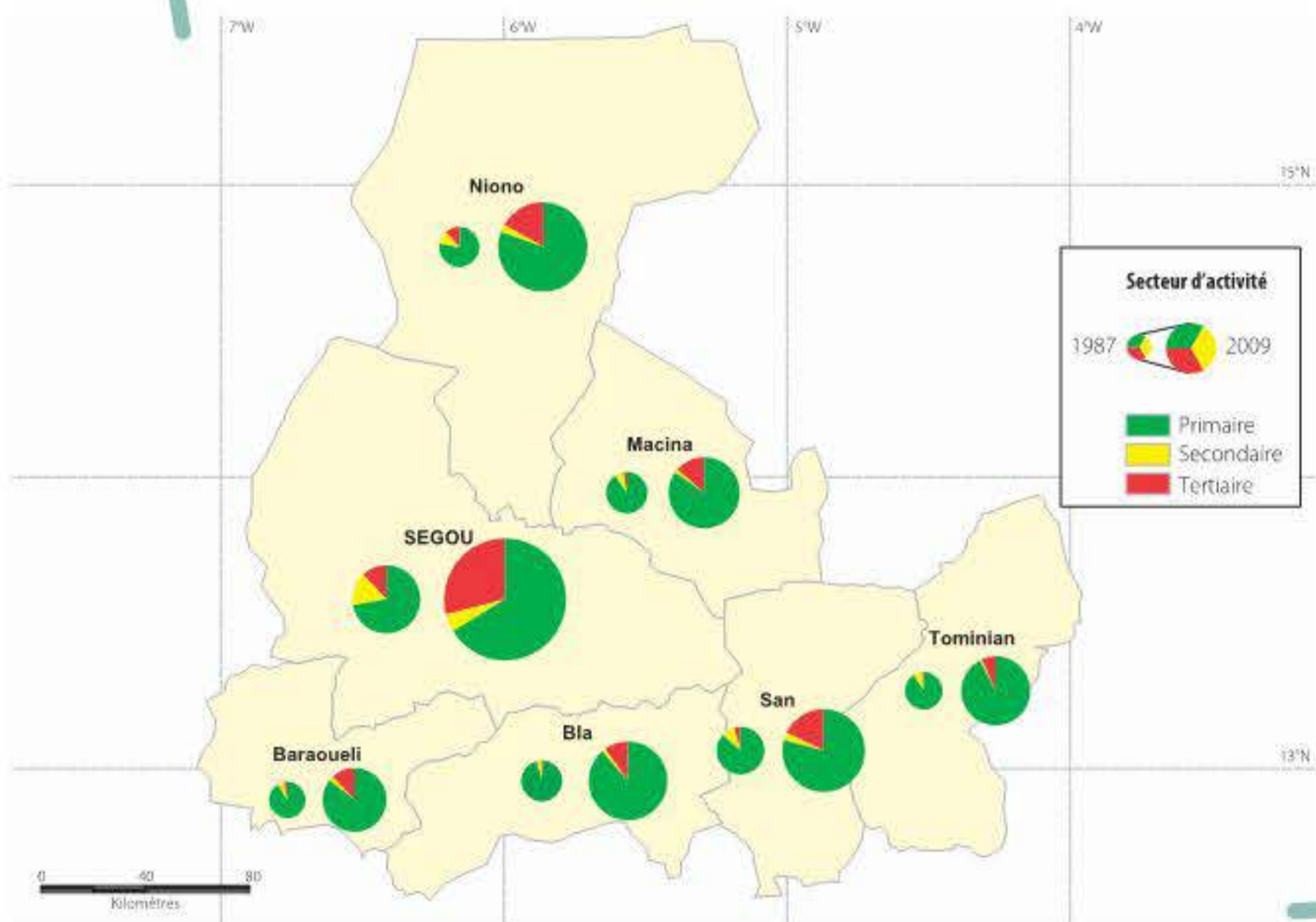
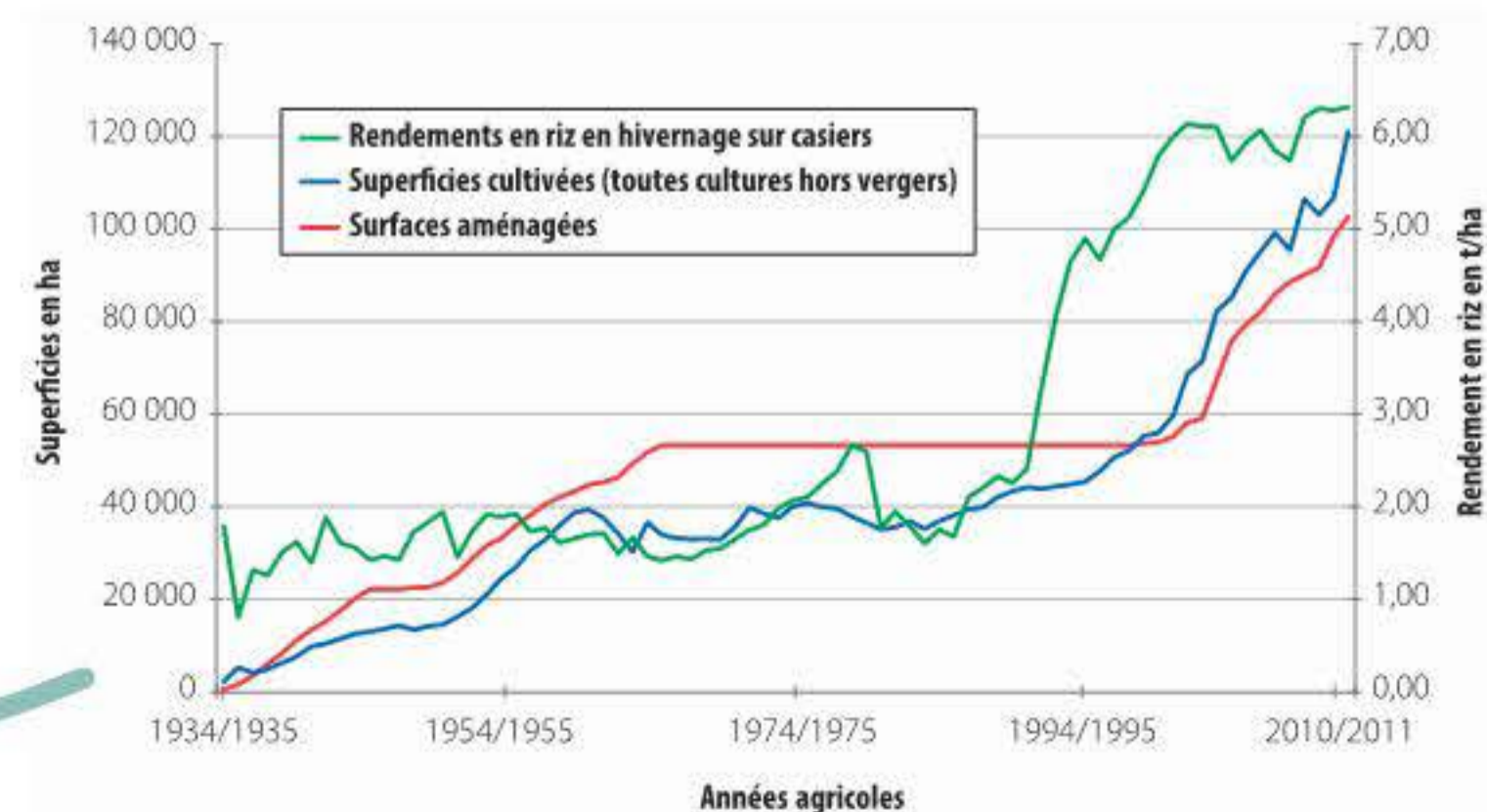


Fig. 22. Évolution des superficies aménagées, cultivées, et des rendements en riz à l'Office du Niger (1937 – 2011)

Source : Office du Niger et calculs des auteurs



PENSER LE TERRITOIRE FACE AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE À SÉGOU AU MALI

A Ségou, comme dans la plupart des régions du Mali, l'agriculture reste le principal moyen d'existence des ménages. La région a un important potentiel de développement de l'irrigation et du secteur de l'agroalimentaire, mais le défi de diversification économique reste entier pour répondre à la demande d'emplois, aujourd'hui et pour les prochaines décennies. L'élaboration de stratégies au niveau régional offre la possibilité de mobiliser les synergies entre acteurs et entre secteurs.

• Une spécialisation primaire et informelle durable

Capitale du royaume du même nom dans la période précoloniale, la ville de Ségou, carrefour commercial et centre politique, a conservé sa tradition administrative. Aujourd'hui, c'est toutefois l'agriculture qui caractérise le mieux la région et sa diversité avec : au sud, des systèmes de production pluviaux à base de mil et sorgho comprenant parfois du coton ; dans la zone centrale, entre les fleuves Bani et Niger, la culture extensive du mil ; et au nord le Sahel, dominé par des systèmes extensifs et l'élevage de petits ruminants. Cette spécialisation est renforcée par un grand aménagement hydraulique emblématique, initié dès les années 1930, l'Office du Niger (ON), qui a permis l'irrigation des plaines au nord du fleuve sur plus de 110 000 ha (avec un potentiel qui avoisinerait les 1 millions d'ha) et le développement de la riziculture et du maraîchage. L'ON et l'Office Riz de Ségou, sont des composantes essentielles de la stratégie de sécurité alimentaire du pays. Malgré les ambitions de diversification économique par le développement de l'industrie agroalimentaire et du secteur tertiaire,

considérés comme source de croissance à long terme, cette spécialisation primaire ne se dément pas sur les dernières décennies. Elle s'est même traduite par un recul du secteur secondaire depuis la fin des années 1980. Le secteur tertiaire gagne du terrain, mais les emplois relèvent majoritairement de l'informel.

• Les défis liés au doublement attendu de la population

La population de la région de Ségou a été multipliée par 3,1 entre 1960 et 2015, soit 2,7 millions de résidents supplémentaires (3,3 pour l'ensemble du Mali). Cette croissance s'est traduite jusqu'ici par une extension des terres agricoles et une densification rurale : si l'urbanisation progresse, elle ne se concentre pas sur les trois villes principales de Ségou, Niono et San. On assiste plutôt à un étalement des petites villes et villages qui complètent le maillage des villes secondaires. Cette densification s'effectue selon trois axes : la route Bamako - Mopti (et au-delà Gao), le long du fleuve Niger et, plus récemment, le long de la route Ségou-Niono. Ces trois axes de circulation des biens et des personnes (avec notamment les flux internes de travailleurs agricoles saisonniers) relient les villes moyennes régionales, drainent les productions agricoles vers Bamako et régissent les mobilités vers la Côte d'Ivoire et le Burkina.

La population devrait plus que doubler d'ici 2050 et atteindre 6,5 millions. Ces perspectives débouchent sur une demande très élevée en emplois ou activités génératrices de revenus. En estimant des taux d'activité constants de 70 % (mesuré en 2012), ce sont 65 000 jeunes qui seront candidat(e)s à un emploi chaque

année en 2035, contre seulement 38 000 en 2015. En cumulé, cette croissance de la demande représente de l'ordre d'un million d'emplois à générer entre 2015 et 2035.

A cet horizon, une grande partie de l'activité restera agricole. Sans changement technique majeur, cette évolution correspondrait à un besoin supplémentaire en terres agricoles de 1,1 million d'ha en 2035 (pour 1,4 million mis en valeur aujourd'hui). Les plaines aménagées offrent des perspectives comme le montre les acquis de ces deux dernières décennies en terme d'aménagement hydro-agricole et de production irriguée, notamment à l'Office du Niger. Mais le rythme des extensions prévues de l'ON et des autres périmètres irrigués devraient être multiplié par 3 ou 4 pour que l'effet d'adsorption des cohortes de nouveaux actifs soit significatif. Par ailleurs, la densification du peuplement va se traduire par une pression accrue sur les ressources et par l'augmentation des conflits d'usage entre pasteurs, agriculteurs et agro-éleveurs, dans un contexte sécuritaire difficile.

• Un besoin de stratégies territoriales

La mise en regard des dynamiques passées et des défis des deux prochaines décennies plaide pour l'élaboration de véritables stratégies d'action. Il s'agit de générer des activités rémunératrices et intensives en travail, tout en pensant un aménagement du territoire prenant en compte la pression sur les ressources naturelles.

L'agriculture devra faire l'objet d'une attention renouvelée, avec notamment des évolutions vers des systèmes de production mieux adaptés à la gestion des ressources, moins coûteux en intrants et pourvoyeurs d'emploi, valorisant et développant les compétences des agriculteurs locaux. Cela signifie un appui aux exploitations familiales et à leur développement, notamment

dans les zones irriguées, ainsi que l'exploration des options de l'agroécologie. Mais les politiques strictement sectorielles ne suffisent pas. La création d'emplois doit se concevoir aussi dans l'amplification des dynamiques actuelles et les synergies intersectorielles, en amont et en aval de l'agriculture, et en anticipant la réponse aux besoins de la population.

Un préalable est ainsi l'investissement dans les biens de santé et d'éducation mais aussi dans des infrastructures économiques capables d'enclencher une diversification rapide et inclusive, basée sur le développement de petites et moyennes entreprises et sur l'accompagnement progressif du secteur aujourd'hui informel. Une telle approche stratégique impose un aménagement de l'espace renforçant les ressources des collectivités territoriales et leurs complémentarités, une relocalisation des politiques de développement et leur articulation avec le niveau national. Les nouvelles orientations de la politique de décentralisation du gouvernement malien, avec la mise en place des Agences de Développement Régional et la création de nouvelles régions, vont dans ce sens.

L'étude de prospective territoriale conduite dans la région de Ségou en 2015 (Sourisseau et al. 2016) s'est appuyée sur des projections de population aux horizons 2035 et 2050 basées sur un maintien de la part de la région dans la population totale du Mali (de l'ordre de 15%). A partir d'un indice de fécondité de 6,14 enfants par femme en 2015 (dérivé des 6,35 enfants par femme estimés pour l'ensemble du Mali par les Nations unies et pour la période 2010-2015), l'hypothèse moyenne d'une décroissance linéaire de l'indice de fécondité a été retenue avec 3,5 enfants par femme en 2050 (et 4,6 en 2035).

Jean-Michel Sourisseau, Mamy Soumaré,
Jean-François Bélières, Sidiki Traoré